

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2022

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 343)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL681

présenté par
M. Boudié, rapporteur

ARTICLE 13 BIS

Supprimer l'alinéa 12.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec l'article 10 du présent projet de loi.